

RÉDACTION

L'usage de tout système électronique ou informatique est interdit dans cette épreuve.

Remarques importantes

- Présenter sur la copie, en premier lieu, le résumé de texte, et en second lieu, la dissertation.
- Il est tenu compte, dans la notation, de la présentation, de la correction de la forme (syntaxe, orthographe), de la netteté de l'expression et de la clarté de la composition.
- L'épreuve de Rédaction comporte obligatoirement deux parties : un résumé et une dissertation. Résumé et dissertation ont la même notation et forment un ensemble indissociable.

Partie I - Résumé de texte

Résumez en 200 mots le texte suivant. Un écart de 10% en plus ou en moins sera toléré. Indiquez avec précision, en marge de chaque ligne, le nombre de mots qu'elle comporte et, à la fin du résumé, le total.

Le champ de l'histoire, le champ où opèrent les historiens, est occupé par une équipe de chercheurs déployée en éventail : à une extrémité, les érudits minutieux, occupés à « faire la toilette » des documents à publier, qu'on finira par suspecter de n'être que des philologues, pas encore tout à fait des historiens : des préparateurs ou des laborantines, pas encore de vrais savants ; à l'autre bout, de nobles esprits, épris de vastes synthèses, embrassant d'un vol d'aigle d'immenses tranches de devenir : on les contemple, d'en bas, avec quelque inquiétude, suspects qu'ils sont de dépasser le niveau de l'histoire, cette fois par en haut...

Pour l'instant, tolérons cette souplesse dans la délimitation des frontières ; laissons au goût, ou plutôt à la vocation de chacun, le droit de valoir, ou de disqualifier, tel ou tel aspect de cette pratique multiforme. Nous voyons les uns, par exemple, condamner la biographie, comme un genre fondamentalement anti- ou an-historique, alors que d'autres en feraient au contraire presque le genre historique par excellence (en la comprenant comme une vision

Filière TSI

ramassée de toute une époque ou même une civilisation, appréhendée dans l'un des plus grands de ses fils). [...]

Acceptons provisoirement cette diversité de points de vue, en refusant à chacun son exclusivité et cherchons à appréhender dans sa réalité complexe et toute sa variété l'histoire telle qu'elle existe, réalisée par l'œuvre des historiens. [...]

Qu'est-ce que l'histoire ? Je proposerai de répondre : *l'histoire est la connaissance du passé humain*. L'utilité pratique d'une telle définition est de résumer dans une brève formule l'apport des discussions et gloses qu'elle aura provoquées. Commentons-la :

Nous dirons *connaissance* et non pas, comme tels autres, « narration du passé humain », ou encore « œuvre littéraire visant à le retracer » ; sans doute, le travail historique doit normalement aboutir à une œuvre écrite (et nous examinerons ce problème pour terminer), mais il s'agit là d'une exigence de caractère pratique (la mission sociale de l'historien...) : de fait, l'histoire existe déjà, parfaitement élaborée dans la pensée de l'historien avant même qu'il l'ait écrite ; quelles que puissent être les interférences des deux types d'activités, elles sont logiquement distinctes.

Nous dirons *connaissance* et non pas, comme d'autres, « recherche » ou « étude » (bien que ce sens d'« enquête » soit le sens premier du mot grec *historia*), car c'est confondre la fin et les moyens ; ce qui importe c'est le résultat atteint par la recherche : nous ne la poursuivrions pas si elle ne devait pas aboutir ; l'histoire se définit par la vérité qu'elle se montre capable d'élaborer. Car, en disant *connaissance*, nous entendons connaissance valide, vraie : l'histoire s'oppose par là à ce qui serait, à ce qui est représentation fautive ou falsifiée, irréalité du passé, à l'utopie, à l'histoire imaginaire (du type de celle qu'a écrite W. Pater), au roman historique, au mythe, aux traditions populaires ou aux légendes pédagogiques — ce passé en images d'Épinal que l'orgueil des grands États modernes inculque, dès l'école primaire, à l'âme innocente de ses futurs citoyens.

Sans doute cette vérité de la connaissance historique est-elle un idéal, dont, plus progressera notre analyse, plus il apparaîtra qu'il n'est pas facile à atteindre : l'histoire du moins doit être le résultat de l'effort le plus rigoureux, le plus systématique pour s'en rapprocher. C'est pourquoi on pourrait peut-être

préciser utilement « la connaissance *scientifiquement élaborée* du passé », si la notion de science n'était elle-même ambiguë : le platonicien s'étonnera que nous annexions à la « science » cette connaissance si peu rationnelle, qui relève tout entière du domaine de la *doxa* ; l'aristotélien, pour qui il n'y a de « science » que du général sera désorienté lorsqu'il verra l'histoire décrite (et non sans quelque outrance, on le verra) sous les traits d'une « science du concret » (Dardel), voire « du singulier » (Rickert). Précisons donc (il faut parler grec pour s'entendre) que si l'on parle de science à propos de l'histoire c'est non au sens d'*epistèmè* mais bien de *tekhne*, c'est-à-dire, par opposition à la connaissance vulgaire de l'expérience quotidienne, une connaissance élaborée en fonction d'une méthode systématique et rigoureuse, celle qui s'est révélée représenter le facteur *optimum* de vérité.

Connaissance du *passé*, même s'il s'agit d'histoire tout à fait contemporain (pensons à l'agent de la circulation qui dresse — acte historique élémentaire — le procès verbal de l'accident qui vient de se produire, il y a un instant, sous ses yeux) ; connaissance du *passé humain* : nous ne préjugeons rien de ce qu'il a pu être ; nous résistons en particulier aux exigences préliminaires que voudrait nous imposer le philosophe-de-l'histoire, notre pire ennemi (à nous, logicien et philosophe des sciences) : lui sait, ou prétend savoir ce qui constitue l'essence de ce passé ; nous refusons, ici, de le savoir et nous acceptons dans sa complexité tout ce qui a appartenu au passé de l'homme, tout ce que nous pouvons réussir à en appréhender.

Aussi disons-nous *passé humain*, repoussant toute addition ou spécification comme suspecte d'arrière-pensées. Pourquoi, par exemple, ajouter : passé « des hommes vivant en *société* » ? Ou bien c'est inutile, nous savons depuis Aristote que l'homme est cet animal qui vit en société organisée (l'historien de l'éremitisme¹ découvre avec étonnement que la fuite au désert ne sépare pas l'homme de la société : devant Dieu, le contemplatif assume toute l'humanité), — ou bien c'est tendancieux : je ne peux admettre qu'on veuille exclure de l'histoire les aspects les plus personnels de la reprise du passé — qui sont peut-être sa plus précieuse conquête. De même pourquoi préciser « des *faits* humains du passé » ? Inutile si « faits », s'opposant au fantaisiste ou à l'imaginaire, signifie simplement réalité ; infiniment suspect si par là on glisse à exclure les idées, les valeurs, l'esprit ; aussi bien, nous ne verrons rien de moins clair que la notion de fait en matière d'histoire.

Le seul élément qui demeure peut-être ambigu dans notre définition est celui de *passé humain* : nous entendrons par là le comportement susceptible de compréhension directe, de saisie par l'intérieur, actions, pensées, sentiments, et

1. Vie religieuse en solitaire dans le désert (cf. ermite).

aussi toutes les œuvres de l'homme, les créations matérielles ou spirituelles de ses sociétés et de ses civilisations, œuvres au travers desquelles nous atteignons leur créateur, en un mot le passé de l'homme en tant qu'homme, de l'homme déjà devenu homme, par opposition au passé biologique, celui du devenir de l'espèce humaine, qu'étudie non plus l'histoire mais la paléontologie humaine, branche de la biologie.

Henri-Irénée MARROU, *De la connaissance historique*, Seuil, coll. « Points » Histoire, 1975, p. 28-32 (1^{ère} éd. 1954).

Partie II - Dissertation

Votre devoir devra obligatoirement confronter les trois œuvres et y renvoyer avec précision. Il ne faudra, en aucun cas, juxtaposer trois monographies, chacune consacrée à un auteur. Votre copie ne pourra pas excéder 1200 mots, mais un décompte exact ne sera pas exigé.

« L'histoire se définit par la vérité qu'elle se montre capable d'élaborer ».

En fondant votre argumentation sur les œuvres de Corneille, Chateaubriand et Marx inscrites au programme, vous direz dans quelle mesure cette affirmation d'Henri-Irénée Marrou en éclaire la lecture.

••• FIN •••
